

VEILLEZ À VOS RESPONSABILITÉS DE DIRIGEANT ASSOCIATIF !

ORGANISATEUR : MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2h00



En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Responsable associatif, vous êtes souvent amené à vous interroger sur les risques et les responsabilités encourus par votre association ou par vous-même. Cet atelier vous propose d'aborder :

- Les notions de responsabilité civile
- Les notions de responsabilité pénale
- Le principal outil de gestion des responsabilités : le contrat d'assurance.

DATE(S) DE LA FORMATION

01 juin 2021

18h00

POUR S'INSCRIRE



03 28 66 54 20



contact@mva-dunkerque.org

STRUCTURE FORMATRICE



MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE



Voir la présentation de cette structure